**106. Contractualisation « pacte » de Cahors**

Monsieur le maire, lors du débat d’orientation budgétaire puis lors du vote du budget, vous vous faisiez fort de faire accepter par le préfet votre budget 2018, qui sortait pourtant des clous du « pacte de Cahors », lequel impose au maximum une hausse de +1,6 % pour les dépenses de fonctionnement (si vous aviez bien négocié), contre +4 % dans le budget voté en février dernier. Vous n’aviez pas hésité à menacer de plainte en diffamation Mme Lambert-Dauvergne qui dénonçait votre budget comme « insincère », comme vous l’avez fait pour moi à propos du budget de 2017.

Et aujourd’hui vous nous dites que vous approuvez Messieurs Macron et Philippe dans leur volonté de diminuer les dépenses municipales et approuvez leur « Pacte » !! Alors pourquoi avez-vous fait voter des dépenses en hausse de 4 % ?

Les votes que vous demandez de ce conseil montrent que Mme Lambert-Dauvergne avait mille fois raison, comme moi d’ailleurs sur le budget de 2017. Vous saviez parfaitement que le budget que vous proposiez n’était qu’une lettre au Père Noel que vous n’aviez nulle intention d’appliquer. Dans votre négociation avec le préfet vous n’avez obtenu que des miettes : 1,45 %, même pas le maximum légal. Vous acceptez de passer sous les fourches caudines du diktat du Président Macron, qui remet en cause l’autonomie communale, et vous nous proposez de l’accepter, contre la majorité des collectivités locales. On va devoir réduire le budget de fonctionnement 2018 de 90 millions à 82 millions : - 10%  !!

En première commission vous nous avez assurés qu’on fera ça en douceur. J’ai dit qu’un pareil chamboulement nécessitait un Budget modificatif, qu’on sache où vous comptez faire ces presque 10% d’économies. Niet !

J’ai dit alors que je vérifierai avoir le droit, sans risque de procès en diffamation, d’utiliser « le mot en F.» J’ai vérifié : le mot auquel je songeais ne désigne plus un délit, et je peux donc le prononcer sans diffamation. Oui : si vous prétendez décider vous-même d’un retour à un budget moins insincère, sans que le vrai budget soit adopté par le conseil municipal, vous commettrez ce qu’on appelait jadis une « forfaiture ».

Nous voterons contre votre rapport car nous sommes contre le Pacte de Cahors qui abolit l’autonomie des collectivités locales.

Nous voterons contre votre refus d’un Budget modificatif, pour réparer votre budget insincère.

Mais nous n’avons aucune inquiétude pour vous : vous reviendrez facilement sous la barre que nous impose le soi-disant Pacte (+ 1,45 % par rapport à vos dépenses de 2017) , il vous suffit de ne pas embaucher la centaine de postes non pourvus et de supprimer encore quelques services au public.